

Zeitschrift: Éducateur et bulletin corporatif : organe hebdomadaire de la Société Pédagogique de la Suisse Romande
Herausgeber: Société Pédagogique de la Suisse Romande
Band: 99 (1963)
Heft: 15

Heft

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 05.05.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Dieu Humanité Patrie

EDUCATEUR

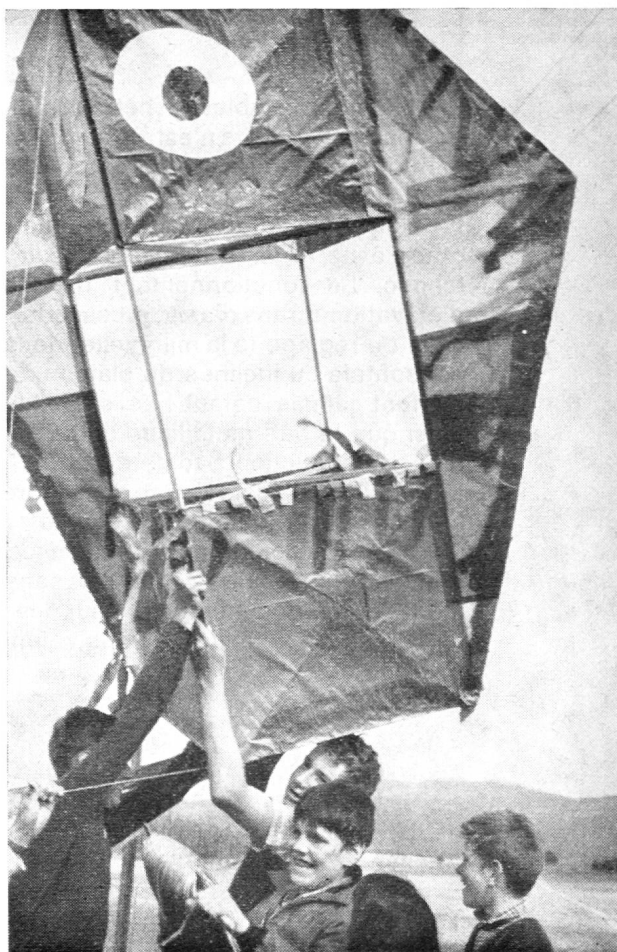
ET BULLETIN CORPORATIF

ORGANE HEBDOMADAIRE DE LA SOCIÉTÉ PÉDAGOGIQUE DE LA SUISSE ROMANDE

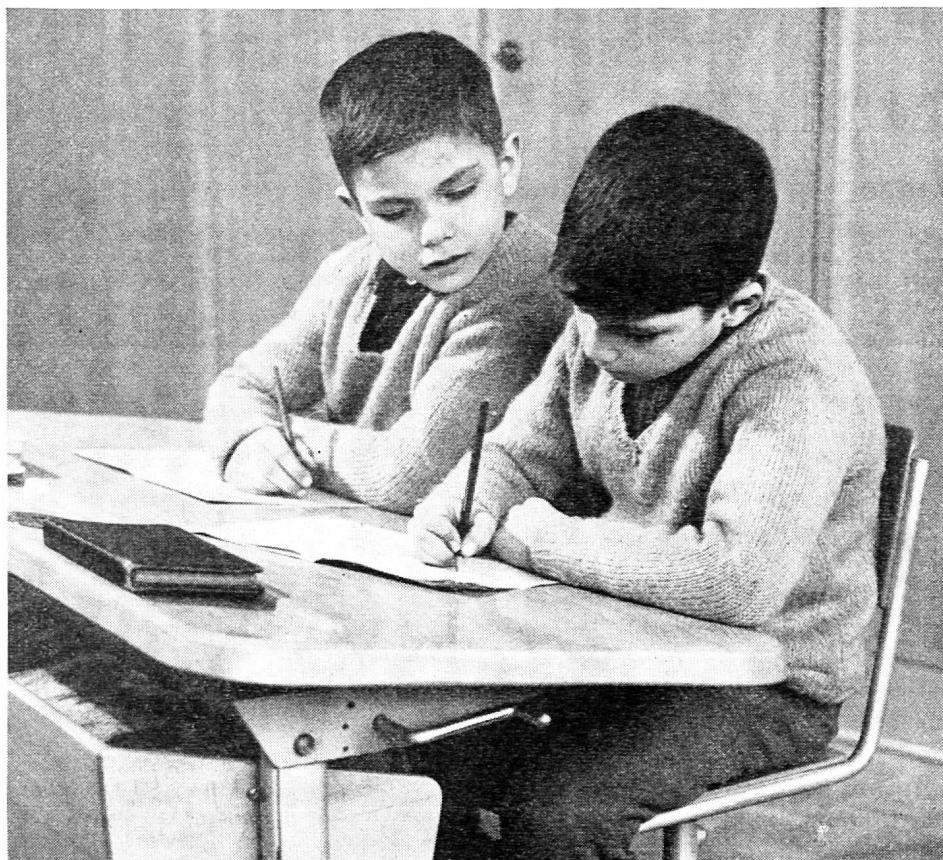
Rédacteurs responsables: Educateur, J.-P. ROCHAT, Direction des écoles primaires, Montreux, Bulletin, G. WILLEMEN, Case postale 3, Genève-Cornavin.
Administration, abonnements et annonces: IMPRIMERIE CORBAZ S.A., Montreux, place du Marché 7, téléphone 6 27 98. Chèques postaux II b 379
PRIX DE L'ABONNEMENT ANNUEL: SUISSE FR. 20.- ; ÉTRANGER FR. 24.- • SUPPLÉMENT TRIMESTRIEL: BULLETIN BIBLIOGRAPHIQUE

Vacances des Jeunes

Voir à l'intérieur de ce numéro, page 247



montage soigné construction robuste

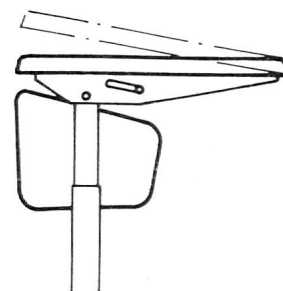


Les plateaux de tables, en hêtre compressé, sont pratiques et très solides. La turbulence des écoliers n'est à craindre en aucun cas, ce matériel résistant parfaitement bien aux égratignures, taches d'encre, etc. En outre, l'encrier spécial de sûreté, exclut tout accident possible. Le bâti en tube d'acier zingué, robuste, est toujours stable, grâce à un réglage des sous-pieds en caoutchouc. Le fonctionnement du mécanisme d'élévation (crans d'arrêt et ressorts) ainsi que celui du réglage (à la manivelle) de la position horizontale ou inclinée du plateau de la table, ne font jamais défaut. Le siège, le dossier ainsi que le bâti métallique de la chaise, sont d'une construction à toute épreuve. Les meubles d'école Embru sont appréciés partout. Ils se distinguent par la qualité du matériel utilisé, et une construction étudiée jusque dans les plus petits détails. Demandez, sans engagement, notre documentation sur les meubles d'école, nous vous l'enverrons volontiers.

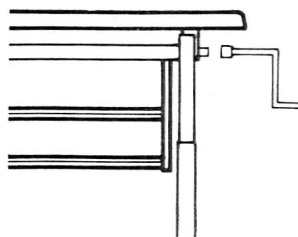
embru

Usines Embru Ruti ZH Téléphone 055/44 844
Agence de Lausanne
Exposition permanente: Chemin Vermont 14
Téléphone 021 / 26 60 79, prendre rendez-vous

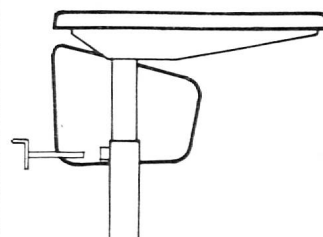
Réglage de l'inclinaison du plateau



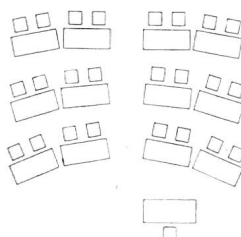
Réglage mécanique



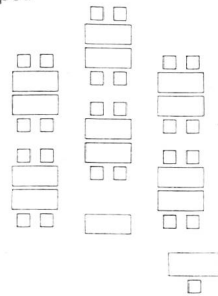
Réglage par vis de serrage



Agencement aisé avec les meubles Embru



Disposition pour enseignement par groupes



Vacances des Jeunes

Un village de toile qui grandit

« Vacances des Jeunes » poursuit sa progression régulière dans tous les secteurs de son activité. C'est ainsi que les camps de 1963, à la Vallée de Joux, comprendront *trois grandes tentes de plus*. L'on verra surgir, aux abords de la maison louée à l'Allemange sur Le Lieu et sur le terrain acquis par l'association (8214 m² : pâturages et coin de forêt) *six grandes tentes dortoirs, une grande tente réfectoire, une grande tente de séjour*, sans compter les tentes de patrouilles utilisées pour les camps rayonnants.

Conséquence de cet accroissement des espaces disponibles : l'accueil de 40 jeunes (13 à 15 ans) du 8 au 27 juillet et de 40 jeunes du 29 juillet au 16 août 1963.

Tous sont de grands élèves des écoles primaires, supérieures et secondaires de notre canton, pour lesquels il faut de vraies vacances en pleine nature.

Ce qui suppose : engagement de moniteurs plus nombreux. Chaque session aura 4 moniteurs collaborant avec 1 directeur et 1 directrice-économe. Deux moniteurs se préparent à devenir plus tard directeurs en secondant le directeur en titre.

Personnel de maison : une cuisinière, avec deux aides adultes.

Le « Village de toile » connaîtra donc six semaines de joyeuse activité.

Perfectionnement des installations

En attendant la création si nécessaire du « Centre de vacances pour la jeunesse vaudoise », dont les projets s'élaborent et pour la réalisation duquel les démarches de financement se poursuivent, « VdJ » améliore chaque année le matériel employé et les locaux de la maison, cette maison « pleine comme un œuf » jusqu'au grenier.

Une petite infirmerie s'installera dans une des chambres. L'éclairage électrique des tentes occupera notre équipe technique, qui assurera le montage et le démontage du camp.

Divers travaux préparatoires sont prévus sur le terrain de « VdJ ».

Sécurité sur le lac

Pour l'initiation au canotage, renforcement des mesures de sécurité par l'acquisition de gilets de sauvetage, en réservant les ceintures de natation pour la baignade.

A ce propos, une des équipes de campeurs montera entièrement un kayak, dont nous fournirons toutes les pièces détachées. Le kayak complétera notre flottille. Une belle aventure en perspective !

Des loups de mer

Un équipement d'imperméables et de suroîts dotera les groupes effectuant des randonnées de 2-3 jours afin qu'ils puissent affronter les intempéries. Comme des loups de mer, ils feront face aux éléments en furie !

Une collaboration de mieux en mieux « orchestrée »

Il suffit de signaler que l'un des directeurs fonctionnera avec son épouse pour la quatrième année à la tête de nos campeurs. Les efforts conjugués de la direction et des organisateurs assurent les progrès et permettent de dire que, comme les années précédentes, les camps de 1963 constitueront une expérience intéressante pour chacun, tant pour les cadres que pour les responsables et les campeurs.

Petite remarque : « VdJ » reçoit déjà des demandes en février. Son action répond donc à une réelle nécessité.

Votre appui

En voilà assez pour justifier notre appel annuel et désormais traditionnel dans l'« Educateur ».

« VdJ » compte sur un appui de plus en plus efficace, résolu et encourageant du corps enseignant vaudois, afin de donner à nos jeunes l'habitude de loisirs bien compris en leur suggérant de profiter de la période des vacances pour participer, dans une ambiance amicale, à des activités passionnantes, où alternent la détente, les jeux de plein air et d'intérieur, les randonnées et le sport, la natation et le canotage, afin de vivre des

VACANCES SAINES, HEUREUSES ET ÉDUCATIVES.

Merci aux nombreux collègues qui nous aident par leurs dons, leurs cotisations et leur participation active, sympathique et bénévole.

Cotisations : membres individuels : 5 fr ; membres collectifs : 20 fr. CCP. II. 20 986.

NB. — Cet appel ne concerne pas les collègues qui ont déjà répondu à notre circulaire du début de l'année et que nous remercions encore.

Pour « Vacances des Jeunes », le président :
M. Barbey, instituteur, Lausanne.



Toute correspondance concernant le « Bulletin vaudois » doit être adressée pour le vendredi soir (huit jours avant parution) au bulletinier :
Robert Schmutz, Cressire 22, La Tour-de-Peilz

Nouvelles du cours de formation accélérée pour instituteurs

Nous remercions Robert Michel, directeur du cours de formation accélérée, d'avoir bien voulu, malgré le peu de temps dont il dispose, nous donner l'information publiée ci-dessous et relative au cours qu'il dirige.

Le cours qui a débuté le 2 novembre avec 91 candidats préalablement choisis parmi le 243 inscrits n'en compte actuellement plus que 76. C'est dire l'effort demandé aux 41 femmes et 35 hommes qui ont décidé de se préparer à la carrière de maîtres primaires tout en poursuivant jusqu'ici l'exercice de la profession qu'ils avaient choisie au sortir de leurs études.

Nous pensons intéresser nos collègues en leur apportant quelques renseignements complémentaires sur le déroulement de cette expérience.

Organisation générale :

Le cours est divisé en quatre périodes poursuivant chacune un but bien défini :

a) *Cours I de formation générale.* C'est la partie du cours qui se déroule actuellement. Elle s'étend sur une durée de six mois, de novembre 1962 à mai 1963 et a pour but de préciser et d'élargir les connaissances des candidats en français et en arithmétique, de déterminer leurs aptitudes dans ces deux disciplines tout en leur offrant la possibilité de se perfectionner dans l'une des branches à option suivantes : gymnastique, chant, dessin. En outre, le cours leur offre un premier contact pratique avec la vie d'une classe primaire par une semaine de stage d'information.

b) *Cours II de préparation personnelle,* de mai à août 1963, durant lequel les candidats ayant terminé avec succès le cours I complètent par un travail personnel à domicile, et selon un programme imposé et contrôlé, leur préparation culturelle dans les domaines de l'éducation nationale (histoire — civisme — géographie) et des sciences.

Durant ces trois mois, les intéressés doivent prendre les dispositions nécessaires pour se libérer de leurs occupations professionnelles afin de pouvoir disposer de tout leur temps dès la deuxième moitié du mois d'août 1963.

c) *Cours III, de formation professionnelle,* de fin août à fin décembre 1963.

Le cours III a pour but d'assurer la formation professionnelle. C'est un cours à plein temps dont le programme portera sur les branches suivantes : psychologie, pédagogie, organisation et législation scolaire, méthodologie théorique et pratique des diverses disciplines de l'école primaire.

A côté de l'enseignement théorique, les candidats auront l'occasion d'effectuer des stages pratiques sous la direction de maîtres primaires, puis d'assumer la responsabilité complète de la direction d'une classe en bénéficiant des directives et conseils des inspecteurs scolaires.

d) *Entrée en fonctions :* Dès janvier 1964, les candidats ayant satisfait aux exigences des examens théo-

riques et pratiques de la fin du cours III recevront l'autorisation de prendre la direction d'une classe qui leur sera désignée par le service de l'enseignement primaire. Ils pourront être titularisés au terme de leur première année de service et dès lors se verront conférer les droits et devoirs attachés à la fonction d'institutrice ou d'instituteur.

Durant les deux premières années de fonctions, les candidats peuvent être astreints à compléter leur formation professionnelle en suivant des cours spéciaux de travaux manuels, de couture (institutrices), de gymnastique, de dessin, éventuellement d'autres branches d'enseignement.

Déroulement du cours de formation générale.

Les 76 candidats sont répartis en quatre classes dont deux fonctionnent de 9 à 12 h. et de 14 à 17 h. Les deux autres chaque mercredi de 20 à 22 h. et chaque samedi de 14 à 17 h. Le programme hebdomadaire comporte deux heures de littérature et explication de texte, une heure de grammaire, deux heures de mathématiques et une heure à option. L'enseignement est donné par des maîtres secondaires du gymnase et des collègues lausannois.

On se ferait une fausse idée de l'effort demandé aux candidats en pensant que les heures de cours constituent l'essentiel de leur préparation. En fait, la plupart consacrent chaque semaine une moyenne de dix heures (et plus) d'intense travail à domicile pour faire face aux exigences du programme imposé dont le niveau a été intentionnellement fixé haut.

Lorsqu'on sait que l'âge des candidats varie de 23 à 45 ans, que la très grande majorité d'entre eux exercent une profession et que beaucoup ont la charge d'une famille, on ne peut qu'admirer leur désir de s'instruire, leur appétit de savoir et leur volonté de parvenir à réaliser leur désir de se consacrer à l'enseignement, même si — et c'est le cas de quelques-uns — ils doivent pour cela consentir à une diminution de leur situation financière.

Les professeurs sont unanimes à se louer de l'atmosphère de travail et d'intérêt qui règne dans les classes, et des progrès accomplis au cours des cinq mois déjà écoulés.

Certes les difficultés ne manquent pas. La préparation culturelle est fort diverse. Mais les titres scolaires et professionnels ne sauraient à eux seuls constituer un critère suffisant de la valeur intellectuelle des intéressés dont certains ont fait preuve d'un souci méritoire de perfectionnement.

Il n'en reste pas moins que pour beaucoup de candidats l'obligation de se remettre à l'étude intensive de disciplines depuis longtemps abandonnées et de les aborder sous un angle très nouveau pour eux — particulièrement en mathématiques et en grammaire — demande un effort de réadaptation et de volonté très considérable. C'est ce qui explique le 16 % d'abandons enregistrés depuis le début du cours et qui démontre du même coup le sérieux de ses exigences.

Le fait que les candidats ont exercé une profession et qu'ils ont mûrement réfléchi à leur décision d'en changer pour se vouer à l'enseignement, constitue certainement un élément très positif. On le remarque

aisément dans les classes, dans les questions posées, la participation active, l'esprit d'entraide, la camaraderie, la manière d'organiser le travail, et surtout par la réaction des intéressés au stage d'information qu'ils ont dû effectuer durant une semaine dans nos écoles primaires citadines ou rurales.

Nos collègues, et spécialement ceux qui ont bien voulu accepter d'initier les candidats aux peines et aux joies de notre profession, seront intéressés de savoir que cette expérience a obtenu un succès très encourageant. Tous les participants ont relevé avec reconnaissance l'accueil qui leur a été réservé par les maîtres des classes visitées. Après les réactions de la SPV au premier projet de cours accéléré, ils n'étaient pas sans appréhension à ce sujet ! Tous ont été vivement intéressés par les leçons auxquelles ils ont assisté, par l'atmosphère régnant dans les classes et tous affirment en avoir été affermis dans leur détermination d'embrasser la carrière de l'enseignement. Voici, à titre d'exemple, quelques extraits des rapports de stage remis à la direction du cours.

« C'est une chance pour nous d'avoir pu participer ainsi à la vie journalière de plusieurs classes et de confronter l'idée que nous nous en faisons avec la réalité. Les institutrices et instituteurs qui nous ont reçu se sont montrés très affables et se sont donné beaucoup de peine pour répondre à nos questions et nous faire part des expériences dont ils pensaient qu'elles pourraient nous servir. »

« Le stage nous a donné une idée plus nette de la discipline à laquelle nous devons nous plier nous-mêmes. Savoir organiser le travail à l'avance, nous exercer à la patience, particulièrement à l'égard des retardataires qu'il est normal de trouver dans chaque classe, prendre conscience de notre nouvelle dignité, la mériter et mériter l'estime dont l'enfant est prêt à nous honorer, c'est le prix de l'effort que nous soutenons. »

« J'ai pu mesurer la responsabilité de l'instituteur. Il tient entre ses mains le sort d'une intelligence. La façon dont il s'acquittera de sa tâche sera déterminante pour l'évolution future de la personnalité de l'enfant. Son devoir est donc de réussir, et il n'y parviendra qu'au prix d'une très grande patience. Mais quelle joie, lorsqu'après avoir donné le meilleur de lui-même, il pourra déceler un progrès, un épanouissement chez le jeune être qui lui a été confié. »

« La première question que je me suis posée à propos de ce stage est celle-ci : Quel sera l'accueil des instituteurs ? Je fus tout de suite rassuré ; nous avons été très chaleureusement reçus. »

« J'ai eu la possibilité de m'occuper d'une partie de la classe pendant certaines leçons. J'ai découvert avec surprise que le contact entre le maître et les élèves n'était pas aussi spontané que je l'imaginais et qu'il ne peut s'établir solidement qu'avec la pratique et les expériences personnelles. »

« Mes observations m'ont confirmé dans la conviction que la préparation est le travail de base sans lequel le déroulement des leçons ne peut se faire sans accroc. »

« Les conversations que j'ai eues avec des maîtres m'ont appris que la bonne tenue d'une classe est la condition essentielle d'un travail valable, mais elle exige de la part de celui qui doit la faire respecter une résistance physique et morale à toute épreuve. »

« Cette semaine passée au milieu des enfants, ce contact direct, étaient nécessaires. J'ai été frappé du rôle important de la discipline, de la différence d'am-

biance d'une classe à l'autre et de la personnalité que doit posséder un bon pédagogue. »

« Je ne m'étais peut-être pas tout à fait rendu compte de l'immense responsabilité que porte un maître. Mais je suis contente de voir que c'est en partie l'amour, la patience, la volonté et la droiture du maître qui font la discipline et l'intérêt d'une classe. »

« L'amour des enfants qui peut seul donner la patience nécessaire, un certain talent d'organisation et d'adaptation, une curiosité d'esprit, l'ouverture aux techniques nouvelles, telles me paraissent devoir être les qualités essentielles du maître. »

« L'épreuve a donc été pour moi concluante et n'a fait que confirmer mon désir de me consacrer entièrement à cette profession qui est admirable quand on en a la vocation. »

Ainsi, une expérience imposée par les circonstances est en cours. Les éléments positifs relevés plus haut ne doivent pas nous faire perdre de vue qu'une formation aussi brève comporte d'inévitables lacunes. Les candidats eux-mêmes en sont bien conscients. Nous pensons qu'avec ce sentiment et la volonté constante de se perfectionner, avec l'aide et les conseils amicaux de collègues expérimentés, ils seront en mesure d'apporter un allègement précieux à la pénurie actuelle d'enseignants et de bien servir notre école primaire vaudoise.

R. Michel.

Liste des prix (Ecole normale)

Prix L.-H. Belet : Mlle Jacqueline Monod.

Prix de la Conférence des maîtres : Mlle Marianne Oberli.

Prix François Guex (pédagogie pratique) : Mlles Eliane Noverraz et Jacqueline Reymond.

Prix Lucien Jayet (pédagogie pratique) : M. Luc Diserens.

Prix F.-M. Grand (pédagogie en section enfantine) : Mlle Nicole Masson.

Prix Victor Hugo (fondation Sensine, français) : Mlles Josiane Syrvet et Monique Darbre, M. Louis Roy.

Prix Ami Rosat (mathématiques) : Mlles Claire Steiner et Irène Martin.

Prix Frédéric Meyer (mathématiques) : M. Olivier Parriaux.

Prix Elisée Reclus (fondation Sensine, géographie) : Mlle Michèle Pennel et M. Roger Ballif.

Prix Dr Paul Jomini (sciences) : M. Olivier Parriaux.

Prix Hermann Lang (chant) : Mlles Françoise Massard, Danièle Furrer et Antoinette Girod.

Prix Charles-César Dénéréaz (musique vocale) : Mlle Nicole Guignard, MM. Olivier Parriaux et François Trivelli.

Prix Albert Fœtisch (violon) : M. François Trivelli.

Prix Auguste Grandchamp (travaux manuels) : M. Marcel Favre.

Prix John Chappuis (travaux manuels) : M. Alexandre Bula.

Prix Ernest Hartmann (gymnastique) : M. Raymond Bron et Luc Diserens.

Prix Jeanne Mange (couture) : Mlles Nancy Fontannaz et Michèle Penel.

Prix de la Société pédagogique vaudoise (excellence) : Mlle Marinette Moinat et Claire Steiner, MM. Louis Roy et Luc Diserens.

Prix de la Société pédagogique vaudoise (pédagogie) : M. Philippe Bataillard.

Prix spécial d'allemand : Mlle Danièle Dutruit et M. Luc Bouverat.

Prix Bernard Dubosson (histoire): M. Philippe Bataillard.

Prix des Educatrices des petits (pédagogie pratique): Mlles Marie-Claire Hirzel et Annette Küffer.

Prix de la Banque cantonale vaudoise (arithmétique): Mlle Jacqueline Reymond et M. Michel Cardinaux.

Prix spécial d'histoire: Mlle Nancy Fontannaz.

Prix de la Société vaudoise des Beaux-Arts (dessin): Mlles Josiane Syrvet et Jacqueline Monod, M. Bernard Bachelard.

Prix John Leyvraz (modelage): Mlle Christine Morattel et M. Georges-André Sumi.

Prix de l'Association cantonale vaudoise des maîtresses de travaux à l'aiguille: Mlle Mathilde Crottaz.

Prix de la Société cantonale vaudoise de gymnastique: Mlle Jacqueline Claude.

Prix Jaques-Dalcroze (rythmique): Mlles Eliane Jotterand, Anne-Marie Genton et Martine Ronget.

Secrétariat central - Bureau des Allinges

Les transformations et aménagements de locaux étant terminés, le secrétaire central est entré en fonctions le 8 avril.

Tous nos vœux à André Rochat pour une féconde activité au service et pour le bien de la SPV.

Numéro de téléphone: 27 65 59.

Chemin des Allinges 2.

Comité central.

Cotisations 1963

Nous rappelons que les membres de la SPV peuvent encore verser leur contribution annuelle au CCP II. 2226, SPV. Dès le 10 mai, les cotisations seront perçues par remboursement.

Barème des cotisations, selon décision de l'assemblée générale du 26 janvier 1963:

Membres actifs: Fr. 60.— (soixante).

Membres auxiliaires: Fr. 12.— (douze).

Les membres des sections d'Echallens, Lausanne et La Vallée verseront également leur cotisation locale de Fr. 3.— au CCP mentionné ci-dessus.

Association des maîtres des classes supérieures

Prière à ceux qui veulent suivre le cours sur **Max Frisch (Stiller)**, et qui ne se seraient pas encore annoncés, de téléphoner tout de suite à M. Porchet, Mézières (VD), qui commandera le roman et vous le fera parvenir.

CEMEA - AVMG

Week-end de plein air: 11 et 12 mai.

Les centres d'entraînement aux méthodes d'éducation active (CEMEA) et l'Association vaudoise des maîtres de gymnastique (AVMG) organisent en commun un week-end de plein air à La Rippe sur Nyon. Ce cours sera dirigé par M. Boulogne, grand spécialiste et responsable des CEMEA de France qui nous apportera une moisson d'idées neuves pour les jeux de plein air (pistes, rallyes, chasses) jeux collectifs en forêt ou dans les prés et jeux de soirée... Ce sera l'occasion durant ce week-end de se détendre dans la joie et la bonne humeur tout en apprenant des «trucs ou combines» pour les après-midi de plein air.

Une circulaire donnera aux participants tous les détails souhaitables. S'inscrire auprès de R. Yersin, av. Rolliez 12, Vevey, jusqu'au 6 mai, dernier délai.

Le chef technique AVMG:

R. Yersin.

AVMG

L'Association vaudoise des maîtres de gymnastique organise une séance-démonstration ayant pour thème «Idées orientales dans l'éducation physique». M. Etienne Arato, maître de judo, commentera cette démonstration faite par un groupe de disciples de l'académie de Karate de Lausanne le lundi 6 mai à 20 heures dans la salle No 3 du collège de Béthusy à Lausanne. Invitation cordiale à tous.

Le chef technique AVMG:

R. Yersin.

Guilde de travail (techn. Freinet)

Stage pratique.

Aux Chevalleyres-sur-Blonay, les 11 et 12 mai.

Les ateliers suivants sont prévus:

1. *Méthode naturelle d'apprentissage de la lecture* pour maîtresses de classes enfantines, degrés inf., semi-inf., classes à trois degrés. Comment l'enfant peut, en partant de ses propres phrases et avec l'aide de l'imprimerie, apprendre à lire aussi naturellement qu'il apprend à marcher.

2. *Imprimerie*. Pour degrés moyen et inférieur. Initiation à un outil adapté aux enfants et qui, tout en éduquant la volonté et la concentration, permet d'obtenir un beau journal de classe.

3. *Limographe*. Pour tous degrés. Possibilité de fabriquer soi-même un limographe, pour la multcopie rapide de textes manuscrits ou dactylographiés, de dessins, croquis, etc.

4. *Linogravure*. Cette passionnante technique d'illustration demande à l'enfant du soin, de la concentration et développe la main et le coup d'œil. Elle mérite d'être étudiée à fond.

5. *Texte libre*. Pour degrés inf. et moyen. Comment faire naître le désir d'écrire, comment le texte d'enfant peut être à la base de l'enseignement du français, comment l'utiliser. Technique de base de l'Ecole moderne, technique souvent mal jugée parce que mal connue.

6. *Peinture libre*. Pour degrés enf., inf., et moyen. Initiation à l'expression artistique. Diverses techniques: dessin à la craie, plume de feutre, monotypes aux encres de couleurs, préparation d'une palette, décoration d'étoffes. Comment guider l'enfant dans le travail artistique libre.

7. *Les techniques Freinet dans une classe de petits*. Pour maîtres enf., degrés inf., semi-inf. Travail pratique avec des enfants de six ans. Les participants assisteront au travail de la classe dans diverses techniques: texte libre, lecture, imprimerie, peinture, etc.

Début du stage: samedi, 15 h. 30. Clôture: dimanche, 17 heures. Finance (coucher et repas): 15 francs. Stand de vente de matériel.

Délai d'inscription: 1er mai.

Bulletin de participation.

Nom :

Prénom :

Adresse :

Je participerai à l'atelier N° :

ou éventuellement :

Signature :

à envoyer au secrétaire de la Guilde : M. Yersin, ch. du
Levant, 63, Lausanne.

Les participants ayant déjà pratiqué l'une ou l'autre
des techniques Freinet sont priés d'apporter des tra-
vaux de leurs élèves. Merci.

Association des maîtresses de travaux à l'aiguille

L'assemblée annuelle de l'Association cantonale des
maîtresses de travaux à l'aiguille est fixée au samedi
15 juin 1963 à 14 h. 30. Elle se déroulera à l'Hôtel de la
Paix où vous êtes toutes cordialement invitées.

Le comité.

Postes au concours**BERCHER**

Maître de classe supérieure.

GILLY

Instituteur primaire. Appartement tout confort et
garage dans immeuble neuf à disposition.

Maîtresse de travaux à l'aiguille.

MOUDON

Maîtresse de travaux à l'aiguille. Entrée en fonc-
tions : 2 septembre 1963. Domicile imposé : Moudon.

GENÈVE**Allocation de vie chère 1963**

Vous avez dernièrement reçu de la comptabilité du
DIP votre bordereau de traitement valable dès le 1er
janvier 1963.

A titre d'information, voici comment se calcule l'al-
location de vie chère (AVC). Contrairement à ce qui se
passait autrefois, le système actuel adopté par le Con-
seil d'Etat en 1961 est satisfaisant en ce sens qu'il est
équitable et que les dépenses pour l'AVC sont inscrites
au budget et ne donnent par conséquent pas lieu à
référéndum. Ce système repose sur les deux règles sui-
vantes :

1. Le taux de l'AVC au 1er janvier de chaque année
est basé sur l'indice des prix à la consommation (IPC)
au 31 octobre de l'année précédente.

2. Pour compenser la différence entre l'AVC réelle-
ment touchée et celle qui aurait dû être servie par suite
de l'augmentation de l'IPC, il est versé en janvier de
l'année suivante une allocation unique calculée en pour
cent du traitement de base (TB).

Taux de l'AVC 1963. L'indice au 31 décembre 1962
étant égal à 196,1, la différence, $196,1 - 180 = 16,1$ par
rapport à 180 donne 9 % du traitement de base (y com-
pris les suppléments éventuels).

Taux de l'allocation unique touchée en janvier 1963.

D'une part, nous avons reçu en 1962 deux mois à
3,5 % plus dix mois à 6,5 %, soit $7 + 65 = 72$ pour
douze mois, c'est-à-dire 6 % en moyenne par mois.

D'autre part, l'IPC moyen du 1er novembre 1961 au
31 octobre 1962 a été de 193,766. Le taux de l'AVC
aurait donc dû être fixé à $193,766 - 180 = 13,766$; par
rapport à 180, cela donne un taux de 7,648 %.

La différence $7,648 - 6 = 1,648$, soit 1,65 % du traite-
ment de base est précisément ce que nous avons touché
en janvier comme supplément inattendu et apprécié
(il ne figure pas sur le bordereau).

Cotisations CIA. Si vous n'avez pas de rappels, cette
cotisation est calculée sur votre traitement de base
(180) à raison de 7,42 % et répartie sur 10 mois. Il vous
est aisé maintenant de vérifier votre bordereau. Cas
spéciaux à part.

E. F.

COIN DU CENTRE

A la demande de nombreux collègues, le Centre va
se réapprovisionner en enveloppes **cellux**, semblables
aux précédentes, dans les formats :

A5 (155 × 215 mm) à Fr. 4.— le cent.

A6 (110 × 150 mm) à Fr. 3.— le cent.

Prière de passer les commandes au moyen du bulle-
tin de versement, (UIG - Centre d'information I. 15 155
GE) en indiquant au dos du coupon le format et la quan-
tité désirée. Ajouter Fr. 1.— pour les frais.

Les commandes passées **jusqu'au mardi 7 mai dernier**
délai seront expédiées par poste, dès réception de la
marchandise à Vernier.

Rappel. — Les ouvrages suivants sont bientôt épu-
sés :

Vocabulaire	5e 7e	10.—
Conjugaison		10.—
Leçons de langage	II	6.—
Histoire suisse	6e	10.—
	7e	12.—
	Ensemble	22.—
Géographie	4e	2.—
	6e	8.—
	7e	4.—
Calcul : corrigé	4e	5.—
Les Indiens (Enf. à 4e p.)		3.50

Décidez-vous aujourd'hui, car demain il sera trop
tard.

E. F.

Une belle course d'école...

Télécabine Villars-Roc d'Orsay

de Villars au Chamossaire (2000 m)

Parcours en cabines ultra-modernes

Vue magnifique

Nombreux buts de promenades

Restauration

Facilités pour écoles

NEUCHÂTEL

Concours de chorales scolaires

Neuchâtel — 14 mars 1963

RAPPORT DU JURY

La société cantonale des chanteurs neuchâtelois, organisatrice du second concours de chorales scolaires a confié à un jury de quatre membres l'appréciation des œuvres exécutées. Au dernier moment, M. Gaston Delay ayant dû renoncer à son mandat pour raison de santé, il a fallu procéder à son remplacement. M. Frédy Juvet acceptait de cumuler les fonctions de secrétaire et de juré, si bien que le jury était constitué comme suit : MM. Charles Landry, président, Georges-Louis Pantillon, Louis de Marval, Frédy Juvet.

Comment a travaillé le jury :

Il intéressera certainement les chorales participantes, et plus spécialement leur directeur, de savoir comment les membres du jury se sont réparti le travail : selon ses goûts et ses affinités, chacun d'eux avait à juger l'une des rubriques suivantes : harmonie-justesse, rythme, diction, émission-fusion des voix.

En outre, chacun donnait une note d'interprétation, d'effet général. Le total des points attribués donnait du même coup le classement de la chorale. Non contents d'utiliser ces seuls critères de jugement, les quatre membres du jury ont procédé, en plus, à un classement personnel à l'intérieur de chaque catégorie. Il était, en effet, très intéressant de voir si l'impression générale produite par chaque chorale corroborait le langage des chiffres. Dans la majorité des cas, les deux classements se sont trouvés confirmés. Il ne faut d'ailleurs pas s'en étonner, car il existe une esthétique du chant choral qui ne peut échapper à une oreille avertie. Une chorale qui « interprète » vraiment une chanson, qui en restitue l'émotion ou la poésie, dans un style juste, est certaine d'être bien classée.

Impressions générales du jury :

D'une manière générale, le jury a été très favorablement impressionné par tout ce qu'il a entendu le 14 mars. C'est avec un intérêt soutenu et un plaisir sans cesse renouvelé qu'il a suivi les concours. Il pourrait être lassant d'entendre cinq fois « Mon petit chez nous » ou neuf fois la « Ballade » suédoise. Mais lorsque chaque chef de chœur y apporte le reflet de sa personnalité et les enfants leur fraîcheur et leur spontanéité, tout se renouvelle à chaque audition.

En général, les classes ont fait preuve de goût dans le choix de leurs chœurs. Plusieurs ont atteint un haut niveau artistique. Toutes les auditions témoignaient d'une excellente préparation. Les enfants se sont tous très bien présentés sur scène ; ils ont été disciplinés et attentifs. Les chefs de chœurs se sont montrés dignes de leurs jeunes chanteurs. Ils s'efforcent de diriger avec sobriété, expression et précision. A côté de musiciens chevronnés que nous avons déjà eu le plaisir d'entendre lors du premier concours, il a plu au jury de voir plusieurs jeunes maîtres affronter et vaincre les difficultés que comporte une telle entreprise.

Au chapitre des conseils, le jury se permet de recommander aux chefs de chœurs de donner le ton avec beaucoup de soin et de précision. Il a vu des maîtres le donner plutôt deux fois qu'une ; c'est très bien. Les en-

fants ont déjà beaucoup de peine à « tenir » le ton au cours d'un chant. Certaines chorales ont baissé de près d'un ton et demi... Raison de plus pour prendre un bon départ.

L'émission des voix, la façon de se porter au dehors peut être sans cesse améliorée, la fusion y gagnera.

Les nuances pourraient être aussi rendues avec plus de fidélité. On n'a pas toujours des interprétations suffisamment contrastées.

Il apparaît nettement qu'un effort spécial a été fait sur le plan de la diction. On n'insistera jamais assez sur la nécessité d'une bonne articulation.

En veillant à ces divers points, la qualité du chant s'en trouvera améliorée.

Conclusions :

Le jury se plaît à féliciter toutes les chorales qui ont tenu à honorer ce concours. Vingt et une chorales, c'est peu si l'on se base sur l'effectif des classes du canton... C'est beaucoup, si l'on tient compte de l'effort que représente la mise au point de deux chœurs à exécuter en public. Il est réjouissant de constater que près de huit cents enfants, auxquels il a été donné la joie de chanter, ont défilé sur la scène de la Salle des Conférences. Et nous sentons bien que des dizaines de maîtres, dans le canton, pratiquent le chant choral avec leurs élèves. S'ils n'ont pas participé cette fois au concours, c'est pour des raisons diverses, mais aussi, sans doute, parce qu'ils n'avaient pas atteint au moment voulu à cette perfection vers laquelle ils veulent tendre.

Ce deuxième concours de chorales scolaires a été un succès artistique. Que ceux qui l'ont organisé, que ceux qui y ont participé, soient chaleureusement remerciés et félicités.

Neuchâtel, le 26 mars 1963

Pour le jury :
Ch. Landry

Concours de chorales scolaires

Nous nous permettons de vous communiquer quelles seront les chorales qui se produiront les 8 et 9 juin prochains à l'occasion du concours et de la Fête cantonale des chanteurs neuchâtelois à Neuchâtel. Ces chorales ont été désignées par notre comité d'entente avec le Comité cantonal des chanteurs neuchâtelois ; ce sont les lauréats de chaque catégorie.

Pour le samedi 8 juin après-midi : salle des Conférences, Neuchâtel, pendant le concours d'exécution musicale :

- a) Classe de Mme Benguerel, Corcelles (1re cat.).
- b) Classe de Mme Favre, Le Locle (2e cat.).
- c) Classe de M. J. Huguenin, Le Locle (3e cat.).
- d) Classe de M. G. Bobillier, Couvet (4e cat.).

Pour le dimanche après-midi 9 juin : concert d'ensemble ; cantine de fête :

Classe de M. R. Kubler, Neuchâtel (5e cat.)

Au nom du comité d'organisation :

le secrétaire :
F. Burer.

le président :
F. Maire.

Un départ regretté

Né en 1898 à Brot-Dessous, notre collègue, M. Maurice Thiébaud, instituteur, maître de dessin, quitte son poste après quarante-cinq années de fidèles services à l'Ecole neuchâteloise.

Nommé à Couvet en 1918 à la tête d'une classe de 6e année, M. Thiébaud, grâce à ses dons, à un constant souci de bonne besogne, exerça une bienfaisante activité dans ce village et cela durant vingt-neuf ans. Notre collègue prit même le temps de cultiver ses goûts pour l'art pictural et prépara avec perspicacité le brevet de maître de dessin. C'est à ce titre qu'il dut sa nomination à Neuchâtel en 1947; avec succès, il enseigna le dessin et les éléments de la peinture aux élèves des écoles primaires de cette ville pendant neuf ans. Puis, désireux de reprendre un contact plus étroit avec des élèves groupés en une seule classe, M. Thiébaud dirigea la classe de 6e année au collège de la Coudre.

Au cours d'une cérémonie tout intime, M. Numa Evard, directeur des Ecoles primaires, retraça les étapes de la laborieuse carrière de M. Thiébaud et souligna les éminents services qu'il rendit à l'école primaire de son canton. Il lui souhaite, ainsi qu'à Mme Thiébaud, un heureux temps de retraite.

Si chargée de dévouement qu'elle fut, l'activité pédagogique exercée par M. Thiébaud n'empêcha pas ce dernier de faire bénéficier la paroisse de la Coudre de sa collaboration et l'Eglise réformée évangélique du don qu'il lui fit de ses convictions profondes et solides. M. Thiébaud reste le président du Conseil d'Eglise de la Coudre et représente cette paroisse au Synode.

Les enfants de la classe de notre collègue dirent leur gratitude à ce maître respecté puis, au cours d'une aimable agape, le soussigné exprima les regrets de tous les collègues, maîtres spéciaux et concierges.

Doyen des titulaires de ce collège, M. Maurice Thiébaud nous a tous honorés de son estime, de son affection et, comme le dit Géraldy, il a pratiqué envers nous « les vertus, les disciplines du cœur, cette poésie, cette aristocratie : la constance, la fidélité ».

Ed. Muller.

Société neuchâteloise de travail manuel et de réforme scolaire

Programme des cours 1963

Avec l'appui du Département de l'instruction publique :

1. *Calcul* : Les nombres en couleurs (méthode Cuise-naire). Une journée : le 8 mai. Degrés inférieur et moyen. Chef de cours : M. Marcel Jaquet, La Chaux-de-Fonds.

2. *Dessin* : Nouvelles techniques. Une journée : le 8 mai. Degré supérieur. Chef de cours : M. Marcel Rutti, Peseux.

3. *Dessin* : Emploi des craies Néocolor. Cours offert par la maison Caran d'Ache. Tous les degrés. Une journée : en septembre ou octobre (date à fixer). Chef de cours : M. Anderegg, Schaffhouse.

4. *Dessin* : Croquis d'animaux. Deux après-midi : les 23 et 24 octobre. Degré inférieur. Chef de cours : M. Alex Billeter, Neuchâtel.

5. *Sciences* : La circulation du sang. Une journée : le 29 mai. Degré supérieur. Chef de cours : M. Eric Laurent, Colombier.

6. *Géographie* : Notions géographiques de base. Exercices d'école active concernant la Suisse romande. La Suisse, vue d'ensemble par le travail manuel. Une journée : le 23 octobre. Degré moyen. Chef de cours : M. G. Falconnier, Lausanne.

7. *Etude d'un centre d'intérêt* : La musique. Une journée : le 20 novembre. Degré moyen. Chef de cours : M. Charles Landry, Neuchâtel.

8. *Instruction civique* : Occasion pour les maîtres (et maîtresses) qui enseignent cette discipline difficile de s'enrichir mutuellement à partir des modestes expériences d'un collègue que la question préoccupe. Une journée : le 20 novembre. Degré supérieur. Chef de cours : M. Paul von Allmen, Neuchâtel.

Par la société seule :

9. *Travail sur métal* : Construction d'une lampe en fer forgé. Reprise du cours qui n'a pas pu avoir lieu en 1962. Quatre séances de 3 heures, en novembre. Chefs de cours : MM. W. Galland, Neuchâtel, E. Schulze, Le Locle.

Ces cours seront organisés à Neuchâtel, La Chaux-de-Fonds, Le Locle ou ailleurs, si le groupement des participants le permet.

JURA BERNOIS

Les Breuleux. Les 40 ans d'enseignement de M. Henri Cattin, instituteur

C'était fête, jeudi 28 mars, au collège primaire du gros bourg franc-montagnard. On y célébrait, sous le signe de la reconnaissance, le quarantième anniversaire de la carrière pédagogique de M. Henri Cattin. Autorités ecclésiastiques, scolaires et municipales s'étaient jointes aux collègues des Breuleux pour ce jubilé.

C'est en avril 1923 que, jeune diplômé de l'Ecole normale de Porrentruy, M. Cattin était appelé à Fornet pour y tenir l'école du lieu. En novembre de la même année, il était élu maître de 4e au Noirmont. Il ne laissa, en ces deux endroits, qu'estime et gratitude. Le village des Breuleux l'appelle, en 1935, à la tête de la classe primaire supérieure I.

Là — dans une atmosphère qui lui est plus que tout autre propice, celle de son village natal — M. Cattin donnera toute la mesure de son talent et la plénitude de son enseignement. Excellent instituteur, il suit la

ligne des pères ; il est en effet, fils, petit-fils et neveu de pédagogues de valeur. Discipliné en lui-même, travailleur acharné et chrétien à la foi profonde, il peut exiger ces qualités des élèves qui lui sont confiés en leur donnant, cette formation première étant acquise, un enseignement aussi vaste qu'approfondi. Ses leçons, toujours scrupuleusement préparées, il les donne avec une compétence rare. Chargé des cours postsecondaires, maître de chant à l'école secondaire, M. Cattin est, en outre, un musicien de grande valeur et la fanfare des Breuleux, un des premiers corps de musique du pays, lui doit ses plus beaux lauriers.

Toutes ces qualités, dont deux générations ont bénéficié, méritaient bien une fête et les autorités des Breuleux n'y ont pas failli.

M. A. Guenat et ses collègues de la commission d'école avaient bien fait les choses : classe joliment fleurie, assistance nombreuse, chants fort bien interprétés par M. Filippini et ses petits élèves, ont tout de suite créé le climat propice à cette célébration.

Prirent tour à tour la parole : le président de la commission de l'école primaire, M. l'inspecteur Joset — camarade d'Ecole normale du jubilaire et son « Bursche » à Stella — M. R. Bilat, président de la section des Franches-Montagnes de la SIB et ancien élève de M. Cattin, M. le curé Sauvain, M. le maire, M. Poupon au nom des collègues des Breuleux, M. A. Donzé de l'Ecole secondaire et, enfin, un élève de 9^e année. Tous relevèrent les mérites exceptionnels de M. Cattin, sans oublier d'y associer Madame, fidèle collaboratrice de son mari au service de l'école, tandis que de nombreux cadeaux témoignaient de façon tangible, la gratitude de tous.

Le jubilaire, fort ému, sut trouver en son bon cœur les paroles de la reconnaissance pour tous les témoignages reçus.

La fête se termina par un dîner fort bien servi à l'école ménagère par Mlle Miserez, maîtresse de céans, et ses élèves du cours complémentaire.

Belle et réconfortante journée, digne de celui qui en fut l'objet comme de ceux qui l'ont voulue !

A M. Cattin, nous réitérons nos félicitations pour son jubilé et nos vœux les meilleurs pour l'étape qui lui succédera.

R. B.

Société jurassienne de travail manuel et de réforme scolaire

Cours 1963.

Auront lieu :

1. Menuiserie à Bienne.

2. Travail du métal (encore une ou deux places disponibles).

3. Cours de photo.

Il manque une ou deux inscriptions pour :

Cours de manipulation élémentaire de sciences naturelles.

Activités manuelles au degré inférieur.

Initiation à la manipulation de quelques appareils.

Traitement des surfaces du bois.

Les cours :

Biologie et Pour une meilleure connaissance du cinéma n'auront probablement pas lieu.

M. Turberg.

Allocution prononcée par M. Ed. Guéniat, directeur de l'Ecole normale des instituteurs à l'occasion de la cérémonie des promotions (29 mars 1963)

Une fois de plus, dans sa longue histoire, l'Ecole normale des instituteurs se voit menacée dans son existence même. Ceci confère au discours prononcé par M. Ed. Guéniat un élément de gravité qui n'échappera à personne. Sachons gré au directeur de l'Ecole normale de poser le problème sur son véritable plan : le respect de l'unité du Jura.

Monsieur le président de la Commission des Ecoles normales,

Madame et Messieurs les membres de celle-ci,

Messieurs les maîtres,

Chers élèves,

Je me fais un plaisir de saluer à notre modeste cérémonie des promotions M. le président de la Commission des Ecoles normales et ses collaborateurs au sein de notre autorité de surveillance, en particulier Mme Rais et M. Aubry qui nous font pour la première fois l'honneur d'assister à celle-ci.

Je salue tout particulièrement la présence de M. le Dr Juillard, si dévoué dans les soins qu'il apporte à nos élèves malades. Plusieurs excuses me sont parvenues, toutes valables, dont celle, fort aimable, de M. le directeur de l'Instruction publique.

Je me plais à exprimer à mes collaborateurs ici présents, ainsi qu'aux absents, ma gratitude pour la manière avec laquelle ils contribuent, soit par leur enseignement, soit par une activité extra-scolaire aussi diverse qu'utile, à la bonne marche et à la bonne renommée de notre établissement. Une pensée toute spéciale à M. Bourquin, malade, à qui nous souhaitons bon et prompt rétablissement ; nos vifs remerciements à MM. Berlincourt et Montavon, ainsi qu'à Mlle Marquis, et à leurs élèves, pour avoir agrémenté de belles productions cette dernière réunion de l'année scolaire.

Enfin, mes remerciements cordiaux à tous les élèves qui ont occupé des charges importantes dans notre Communauté et contribué, par leur sens du devoir, à installer dans la maison le bon esprit.

Il est incontestable, chers élèves, que l'année scolaire que nous bouclons aujourd'hui a été marquée, du moins ces derniers mois, par un effort assidu. Vos résultats en témoignent. Est-ce la conséquence de certaines mesures claires et nettes prises par l'autorité ? Est-ce le fruit de la fermeté que nous avons dû déployer pour placer tels ou tels élèves en face de leurs responsabilités ? Il serait souhaitable que cette amélioration soit plutôt l'effet d'un désir intérieur de bien faire son métier d'étudiant ; d'une meilleure compréhension du devoir en lui-même ; bref, la pierre de touche d'une maturité d'esprit qui s'installe en vous. Plaise à Dieu qu'il en soit ainsi !

Pourtant, et je ne saurais vous le dissimuler, l'examen de vos résultats nous a trop souvent révélé un esprit de calcul que nous jugeons pernicieux. Le dosage de l'effort, chez certains d'entre vous — et nous voulons espérer qu'ils ne feront pas école — est à ce point précis et méticuleux qu'on le dirait relever d'une machine électronique moderne de haute précision ! Il se peut que le régime des notes soit en partie responsable de cette attitude : il n'est, hélas ! point de régime parfait ! Je crois plutôt que ce goutte à goutte de l'effort relève d'une mauvaise compréhension du métier d'étudiant. Tout se passe comme si le savoir, les notions acquises, et tout ce qui fera la base d'une formation, tous ces biens précieux, étaient traités au même titre qu'une vulgaire pacotille, acquise en marchandant, au marché aux puces ! Je pense que si l'énergie et le génie déployés à l'exercice de tous ces talents d'ajusteurs se mutaient en courage, servant à attaquer de front la difficulté, et en amour-propre exigeant, l'on verrait disparaître bientôt cette mentalité de petit maquignon des études !

Je crains même que ces fanatiques de la moyenne ne reçoivent un jour une dure leçon, faute de générosité dans l'effort ; ou qu'ils ne deviennent des instituteurs trop vite contents d'eux-mêmes, et donc du petit peuple de leurs élèves, dont ils laisseront incultes les talents.

Je voudrais voir disparaître cette mentalité. Chacun devrait ici donner généreusement le meilleur de lui-même et déployer toujours le maximum de ses possibilités. Car notre institution est, par excellence, une école de chefs ; lorsque vous quittez cette maison, vous devez être porteurs de solides convictions qui, toutes, vont à l'encontre de cette position facile, adoptée par plusieurs d'entre vous. Conviction du bienfait d'une noble ambition ; mépris de la vie facile ; estime de l'effort, chez soi et chez les autres ; utilité de l'effort ; nécessité de l'effort en notre temps surtout ; facilité de

l'effort, dès qu'on y est habitué ; joie de l'effort, mépris de l'à-peu-près. Voilà de quoi mettre en fuite ce petit avaricieux doseur de centième de points qui thésaurise, piécette après piécette, une fausse monnaie.

Jeunes gens, souscrivez tous à cette invite, si vous voulez vraiment devenir des hommes de caractère, des chefs, des maîtres. Purgez cette école du goût du moindre effort ; marquez, au contraire, vos actes et vos entreprises de ce cachet de générosité que l'on dit être l'apanage de la jeunesse.

CONCOURS DE PROJETS

Un des événements capitaux de l'année écoulée a été l'ouverture d'un concours de projets pour la construction d'une nouvelle école normale, sur le magnifique terrain mis à la disposition de l'Etat par la commune de Porrentruy.

Nous n'avons pas oublié la journée faste du 27 septembre 1962, où nous eûmes l'honneur de recevoir le jury du concours, présidé par M. Billeter, architecte à Neuchâtel.

Invité par le jury à préciser succinctement la mission et la fonction de notre école, nous l'avons fait en ces termes :

Pour ce qui est de la culture générale, elle doit tendre à donner une formation largement humaine, à développer un besoin de culture prolongé durant toute la vie, à adapter l'élève à l'objectivité. L'enseignement doit graviter autour d'un choix de problèmes essentiels, abandonner tout encyclopédisme, conduire à la recherche personnelle.

De ce fait, il doit se dérouler dans des salles-ateliers et non des auditoriums ou des laboratoires. Il s'agit là, tout simplement, de locaux où l'élève peut être constamment initié au travail pratique de recherche, de redécouverte, d'exploration, sous la direction du maître, qui parlera moins, mais enseignera davantage en guidant l'élève, ou des groupes d'élèves. Ces salles-ateliers doivent être disponibles même en dehors de l'horaire (travaux personnels). Elles comporteront des tables mobiles, individuelles, susceptibles d'être assemblées de diverses manières. Les « outils de travail » seront directement et facilement accessibles, dans la salle même. Pour des disciplines telles que les langues, ces outils comportent des livres, des documents classés en cartothèques, des fiches de travail diverses, des collections de clichés, de disques, de bandes enregistreuses, etc., le tout gravitant, précisément, autour des grands thèmes de formation retenus au programme. Elles sont adaptées à la projection.

Pour les sciences, les outils sont des livres, des documents, des fiches, des collections, des appareils d'un montage facile permettant l'expérimentation et l'observation de la vie.

Il s'agit donc d'inciter l'élève à l'action ; toute école normale « normale » doit être un vaste atelier, où l'on apprend certes, mais où l'on s'exerce à apprendre, surtout.

Quant à l'éducation morale et sociale : si, conformément au mot de Ferrière, il faut « que l'instituteur soit tout simplement un homme », l'on ne saurait négliger en lui sa formation morale et sociale. Celle-ci doit se déployer non dans un « internat », mais dans un home, ou foyer, ou mieux encore dans une « maison » assurant une vie communautaire calquée sur celle d'une famille élargie, dont le couple directorial prend la responsabilité. Cette façon d'adapter à la socialisation « est indéniablement le moyen le meilleur de former l'adolescent, sous la condition qu'on y cultive l'esprit d'é-

quipe, le sens collectif, sans y étouffer l'individu dans une atmosphère claustrale. Chacun doit se sentir à l'aise en respectant la liberté du voisin, et des règles communes, discutées, admises par tous, doivent préparer le normalien à la vie sociale idéale, qui exige un code des coutumes, une constitution... » Sans internat (nous dirons aujourd'hui, sans « maison »), la « République normalienne », Etat minuscule où chacun sert en ayant droits et devoirs, serait impossible ». Ces idées, extraites de l'ouvrage de M. Moine « L'Ecole normale des instituteurs, 1837-1937 », que nous avons reprises et cherché à concrétiser ne pourront porter leurs fruits qu'au sein d'une maison fonctionnellement adaptée.

Le directeur, son épouse et sa famille sont au cœur même de la maison. Néanmoins, la vie privée de cette famille doit être sauvegardée ; elle doit pouvoir se déployer avec le plus d'indépendance possible.

Quant à l'éducation professionnelle : à côté d'un enseignement théorique de branches dites professionnelles (psychologie, pédagogie générale, méthodologie, etc.), l'éducation professionnelle s'accomplit surtout dans trois classes d'application qui, fort heureusement, feront corps avec notre nouveau complexe scolaire, rappelant constamment au normalien la présence de l'enfance. Cette disposition permet en outre un gain de temps très considérable.

En outre, l'éducation corporelle peut s'accomplir grâce à la mise à disposition du centre sportif voisin du terrain, appartenant à l'Etat et disponible même en dehors de l'horaire des classes.

L'éducation de l'habileté manuelle, si importante aujourd'hui en tant que branche primaire, se déploie dans nos ateliers de cartonnage, menuiserie et métal.

Enfin, couronnant l'édifice éducatif, l'éducation esthétique, en développant l'aptitude à percevoir la beauté, est d'une importance capitale dans la formation de l'affectivité de l'élève, comme aussi le complément d'éducation religieuse qu'il reçoit dans un esprit large et respectueux des croyances d'autrui.

Plusieurs architectes du Jura et de Bienne sont penchés aujourd'hui sur ce problème, dont la réalisation concrétiserait des espoirs caressés depuis plus de trente ans.

POSTULAT DELAPLACE

Or, voici qu'éclate dans ce ciel relativement serein, un coup de semonce qui fait tressaillir, je crois, jusqu'aux soubassements, les murs déjà bien lézardés du vieux collège où nous sommes logés depuis un siècle et quart. Nous voulons parler — vous l'avez compris, chers auditeurs — du postulat récemment déposé par M. Enoc Delaplace, maître secondaire, député socialiste à Saint-Imier.

Ce postulat tend à voir se créer à Bienne une classe mixte d'Ecole normale rattachée, avec l'assentiment de la ville, au Gymnase français. L'idée maîtresse, on le voit, est une décentralisation de la formation de nos instituteurs. Déjà l'on parle d'une Ecole normale mixte du Jura sud... De ce fait, la nôtre se verrait réservée au Jura nord. C'est le seul point que je retiendrai aujourd'hui, chers auditeurs, dans cette affaire qui, si elle devait aboutir et aller vers ses ultimes conséquences, nous priverait de la moitié à peu près de nos élèves et créerait, avec les années, dans notre Jura aujourd'hui si tourmenté, un fossé que rien ne pourrait plus combler.

Le résultat proprement dramatique de cette opération serait l'éclatement définitif du corps enseignant primaire, voire même, à la longue, secondaire, en un groupe « Nord » et un groupe « Sud ».

Tout Jurassien qui n'a pas perdu l'espoir de voir, dans un avenir qu'il souhaite prochain, la pacification du « pays » s'établir dans un mutuel respect d'autrui, dans une réciprocité compréhension, tout Jurassien, dis-je, en aurait le cœur brisé.

L'Ecole normale des instituteurs, établissement où depuis plus d'un siècle se côtoient et vivent en paix des jeunes gens de toutes les régions du Jura, de toutes les opinions ; où le respect des croyances religieuses est à ce point prononcé qu'il nous apparaît comme faisant corps avec l'institution même, notre école, dis-je, ne doit pas craindre l'avenir. Tout au long de son évolution, elle a connu bien des « coups durs ». Toute modestie sauvegardée, elle mériterait presque la devise : « Fluctuat nec mergitur » : Elle est battue par les flots, mais elle ne sombre pas !

Ici, les jeunes gens de toutes les régions du Jura se respectent et se comprennent. Havre de paix, notre Ecole fait aujourd'hui figure de symbole, et la disparition, ou même l'éclipse de ce symbole rendrait le Jura vraiment plus pauvre.

L'Ecole a traversé calmement, raisonnablement, jusqu'ici, la période tourmentée que nous vivons.

Si parfois la jeunesse s'emballe, nie et affirme en bloc, vitupère les systèmes, cela n'est jamais intéressé, méchant. Elle le fait, et doit pouvoir le faire en raison même de son évolution. Dès lors que l'homme voit dans les confrontations parfois brutales des opinions au sein de la jeunesse une menace pour la stabilité de l'adulte, je crois que c'est l'homme mûr qui a tort... et qui vieillit.

C'est pourquoi nous avons de la peine de prendre au sérieux certaines allégations selon lesquelles la jeunesse qui vient dans nos parages subirait chez nous des influences choquantes pour certaines familles, et certains milieux, quant à leur opinion sur l'unité cantonale.

Ici, disons-le hautement, et clairement, nous cultivons au contraire un entier loyalisme envers l'Etat, et nous

mesurons combien il serait contradictoire, illogique et peu élégant, de saper celui que nous avons accepté de servir, ou de tolérer qu'il soit bafoué... dans sa propre maison.

Aussi, rentrés dans vos familles, chers jeunes gens, dites autour de vous, que votre directeur a parlé, lors de la cérémonie des promotions, du postulat de M. Delaplace. Dites bien que son esprit civique et démocratique le porte à se soumettre à toute loi émanant de la volonté populaire et que, s'il lui était démontré que le bonheur futur du Jura pouvait résider dans la possession d'une Ecole normale par district, et que la volonté du peuple l'accepte, il s'y soumettrait démocratiquement... Mais cela est loin d'être démontré, même lorsqu'il s'agit de l'établissement, dans le pays, d'une seule Ecole normale nouvelle ! Dites, d'autre part, que l'on avait arboré la belle collection de nos emblèmes régionaux, qui, mêlant leurs plis avec les drapeaux suisse, bernois et jurassien étaient bien l'image de la patrie. Voyez-vous garçons, conservez dans votre vie d'homme, plus tard, ce respect mutuel dans lequel vous avez vécu à l'Ecole normale, partageant les bons et les mauvais moments... ignorant les querelles partisans... passagers engagés dans la même nef... redoutant les mêmes écueils... mais aussi chantant les mêmes chants... Soyez plus tard, dans notre pays divisé, des éléments de concorde, de mutuelle compréhension ; des éléments engagés dans des intérêts dépassant les contingences locales ou régionales pour atteindre aux biens communs à tous nos frères humains ; biens qui s'appellent paix, charité, pardon, oubli des offenses. Puisse la suite donnée aux vœux de notre collègue de Saint-Imier, quelle qu'elle soit, ne pas être fatale aux espoirs qui nous restent encore de voir le pays renaître à l'entente des cœurs. Puissent tous nos emblèmes nous dispenser toujours et à jamais leur haute leçon d'unité dans la diversité, conditions en dehors desquelles il n'y a ni Jura, ni canton, ni Suisse.

DIVERS

Vote du peuple au sujet du début de l'année scolaire en automne dans le canton d'Obwald

Au moment où la gestion du début de l'année scolaire est en suspens dans nos cantons romands, il serait peut-être bon de publier les informations suivantes :

Le 28 février 1963, le Grand Conseil du canton d'Obwald a voté un complément de la loi sur l'enseignement et l'éducation, prévoyant :

1. L'article 27 de la loi scolaire est complété d'un deuxième alinéa : « Sur proposition du Conseil d'Etat, le Grand Conseil peut reporter du printemps en automne le début de l'année scolaire ».

2. Lors de l'introduction du début de l'année scolaire en automne, le Conseil d'Etat prendra les mesures nécessaires pour adapter le début de scolarité (article 33, alinéa 1) aux nouvelles dispositions.

3. Ce complément de loi entrera en vigueur après le vote du peuple. Le Conseil d'Etat est chargé de l'exécution.

Ce complément de la loi scolaire passera au vote du peuple d'Obwald le 12 mai 1963.

Le Grand Conseil du canton de Lucerne a approuvé en deuxième lecture le 6 mars 1963 les articles de la nouvelle loi sur l'enseignement prévoyant l'introduction du début de l'année scolaire en automne et il a décidé de faire entrer en vigueur cette disposition le

1er janvier 1965.

L'article 9, alinéa 1 de cette loi a la teneur suivante :

« L'année scolaire des écoles primaires et secondaires commence au plus tôt le second lundi d'août et au plus tard le second lundi de septembre. »

L'alinéa 4 du même article 9 prévoit :

« Les vacances sont fixées par les commissions scolaires, compte tenu des conditions locales et des besoins de l'agriculture. Elles doivent être annoncées à l'inspecteur du district. Entre deux années scolaires, il y aura au mois quatre semaines de vacances. Après avoir entendu les commissions scolaires, l'inspecteur du district peut modifier des dispositions inopportunes. En cas de contestation on peut recourir au Département de l'instruction publique. »

La mise en vigueur de la loi est réglée de la façon suivante :

« Cette loi entre en vigueur le 15 avril 1963. Les dispositions concernant le début de l'année scolaire en automne (§ 9, 148, 150), le début de scolarité (§ 19) et le passage de l'école primaire au lycée (§ 51) entreront en vigueur le 1er janvier 1965 ».

Le référendum n'étant pas obligatoire selon le droit constitutionnel, il est probable que ces dispositions passeront en force de loi sans plébiscite et que le report du printemps en automne du début de l'année scolaire se fera en 1965.

la main à la pâte... la main à la pâte... la main à la...

AIDONS LE PROCHAIN !

Le prochain n'est plus seulement, aujourd'hui, le voisin de palier ou l'homme que l'on rencontre tous les jours dans la rue. Par l'effet de communications et d'informations rapides, qui ont singulièrement rapetissé le monde, il est aussi grec, hindou, japonais, brésilien ; il est, en un mot, de tous les pays. Nous vivons dans une société non plus nationale, mais mondiale. Nous sommes sensibles à ce qui se passe dans les cinq continents. Des terres autrefois lointaines ont perdu de leur mystère. Plus besoin de livres d'aventures pour nous émouvoir ; la réalité, souvent tragique, suffit. Par milliers, des êtres souffrent de la faim ou manquent des moyens les plus élémentaires pour atteindre à une condition d'homme simplement normale. L'Aide suisse à l'étranger, qui a soulagé tant de misères au cours des années, veut maintenant, au titre de l'assistance technique, offrir à un maximum de gens la possibilité d'améliorer leur sort en leur procurant l'instruction, l'équipement et les instruments correspondant à des méthodes de travail modernes. Nous, qui possédons cela, nous ne le refuserons pas à autrui. Nous répondrons à l'appel de l'Aide suisse à l'étranger en participant à sa collecte annuelle !

John Favre

Directeur général des CFF

Collecte de l'Aide suisse à l'étranger
Compte de chèques postaux Lausanne II 1533.

DEVOIRS DE VACANCES POUR LES PROFESSEURS ANGLAIS

La télévision britannique diffuse un grand nombre de programmes à l'intention des écoles, mais bien des professeurs n'ont pas l'occasion ou la possibilité de les suivre régulièrement, soit que l'école où ils enseignent ne possède pas de téléviseur, soit qu'ils

A L'ARMÉE, DES JUMENTS HENNISSAIENT D'INQUIÉTUDE...

On ne répétera jamais assez que les dictées non préparées n'apprennent guère l'orthographe aux écoliers primaires. Mais il va de soi qu'au cours de la période qui précède les examens annuels elles se justifient par une vertu d'entraînement ; elles placent les élèves dans les conditions mêmes qui seront celles du jour de l'épreuve et sollicitent toute leur attention, toute leur réflexion.

Notre jeune remplaçant, à la tête d'une classe rurale du degré supérieur, avait bien organisé son travail : deux « ordres » travaillaient seuls, alimentés par le tableau noir dont le candidat, avec raison, use abondamment ; ce qui lui permettait de se consacrer aux « grands ». Aux grands à qui il dicta un beau texte de Léon Clavel (M. Nicoulin, « Livret d'orthographe et de grammaire, p. 15, éd. SPR).

Texte non préparé, avons-nous dit ! Par quoi j'entends qu'on n'a pas rendu les élèves attentifs, par avance, ni à l'orthographe d'usage, ni à l'orthographe de règles. Mais encore faut-il motiver le travail, faire sentir aux enfants le sens du morceau (ici, sur un champ de foire, la peur instinctive qui s'empare des animaux promus à la boucherie et qui les fait réagir bruyamment, chacun dans son langage), ainsi que la beauté et la richesse du style. Notre remplaçant, pressé de passer à la dictée, a même supprimé le titre de cet extrait...

Le résultat de ces erreurs ne s'est pas fait attendre. Au moment où le maître dicte : « Alarmées, des juments hennissaient d'inquiétude... » je passe discrètement dans les rangs. Huit élèves, sur les onze que compte ce degré, ont orthographié : « A l'armée, des juments... »

La suite du texte : — en larmes, des brebis, d'une voix lamentable... — les agneaux pleurant à fendre l'âme... — les cris douloureux des pourceaux... — incitera trois gosses à se corriger. Mais les autres n'en démordront pas et leurs juments resteront mobilisées jusqu'à la cloche !

Combien de fois faudra-t-il répéter les sévères paroles que Roor da adressait à l'instituteur : « Il compte les fautes au lieu d'évaluer les progrès. » Quel intérêt le maître a-t-il donc de ne pas tout mettre en œuvre pour obtenir les meilleurs résultats de ses élèves ? Dans un récent colloque, les psychologues les plus avertis de France insistaient encore sur la nécessité de substituer la pédagogie du succès à la pédagogie de la défaite.

Le jeune maître qui, dans une autre classe, se méfie des dictées non préparées, fait étudier tous les textes phrase à phrase, ouvre chaque fois une discussion au sujet des difficultés rencontrées et qui, dictée faite, se montre « féroce » quant aux fautes laissées, ne pratique-t-il pas une didactique plus saine ?

A. Ischer.

voient uniquement les leçons consacrées à leur discipline.

Pour permettre aux maîtres de se faire une idée générale des possibilités qu'offre ce nouvel auxiliaire de

l'enseignement, la BBC a diffusé, pendant les vacances de Noël, une série d'émissions spéciales destinées aux membres du corps enseignant.

(Unesco).

Le métier d'instituteur vu par de futurs bacheliers*

Tout devra être mis en œuvre pour attirer vers la profession enseignante des candidats qui, possédant les aptitudes requises, pourraient être tentés de se vouer à d'autres activités ; on ne saurait oublier toutefois que l'amélioration de la situation morale et matérielle du corps enseignant primaire constitue le facteur décisif de toute campagne de recrutement.

Recommandation de Genève N° 36.

Sous la plume de M. P. H. Steinle, la « Neue Deutsche Schule » a publié les résultats d'une enquête faite en Bavière auprès d'élèves de dernière classe gymnasiale. (Rappelons que les instituteurs allemands ne suivent pas une Ecole Normale, mais le Gymnase, puis l'Université.)

Il ne s'agit pas à vrai dire d'un sondage d'opinion en bonne et due forme, puisque le nombre de questionnaires rentrés ascende à 584 seulement. Cette enquête et surtout les commentaires qui accompagnent les réponses donnent pourtant d'utiles indications sur l'état d'esprit des étudiants à l'égard de la profession d'instituteur.

La première question posée était celle-ci :

Quels avantages voyez-vous dans le métier de maître primaire

Facteurs relevés dans les réponses en % des questionnaires rentrés	Jeunes filles %	Jeunes gens %
Contacts enrichissants avec des êtres humains	16	36
Indépendance et liberté d'organiser son travail	10	21
Longueur des vacances	51	51
Temps libre en dehors des heures de travail	21	19
Statut de fonctionnaire, sécurité	34	18
Paie en début de carrière	16	14
Paie en fin de carrière	5	21
Brièveté de la formation	36	44

La seconde question prenait le contre-pied de la première :

Quels en sont d'après vous les aspects négatifs ?

	Jeunes filles %	Jeunes gens %
Carence croissante du milieu familial	9	20
Dévalorisation de l'école primaire	14	24
Etendue de la matière à enseigner	18	15
Relégation dans un poste écarté des centres	22	61
Paie insuffisante	50	10
Manque de possibilités d'avancement	20	15

Troisième question :

Quelles sont, à votre avis, les qualités particulières qu'exige ce métier ?

	Jeunes filles %	Jeunes gens %
Dons pédagogiques	52	43
Intuition, finesse d'esprit, sens de l'humain	27	18
Patience	22	22
Sens de l'humour	7	12

La quatrième question, enfin, allait droit au fait :

Pourquoi ne désirez-vous pas devenir instituteur(trice) ?

Les réponses à cette question contenaient beaucoup d'éléments déjà rapportés dans les tableaux précédents. Aussi était-ce difficile d'établir une statistique. Relevons toutefois comme motifs essentiels de refus :

- le manque d'idéalisme que les étudiants ne craignent pas d'avouer franchement
- le niveau élémentaire de la matière à enseigner
- la préoccupation incessante qu'impose la profession : on n'a jamais fini de penser à sa classe ; on est plongé jour et nuit dans son métier
- le peu de considération sociale dont jouit l'instituteur
- le sentiment d'être à vie sous le contrôle d'un inspecteur
- l'impression que la profession de maître élémentaire est un métier de femme
- le mauvais souvenir conservé de certains maîtres, pâles, nerveux, crispés.

Analyse des réponses les plus caractéristiques

1. *Métier d'instituteur = métier d'éducateur, donc métier difficile.*

La conception que se font les jeunes du métier d'instituteur est frappante à cet égard : les conditions de vie actuelle réclament du maître primaire une action éducative avant tout, et c'est ce qui effraie. Les jeunes étudiants sont conscients des difficultés croissantes de la profession qui demande, outre beaucoup d'idéalisme, des dons psychologiques et pédagogiques dont ils craignent de manquer. Il faudrait peut-être donner aux jeunes l'occasion de jauger leurs capacités de contact avec les enfants afin de leur faire prendre confiance en soi à cet égard.

Beaucoup de jeunes filles voient surtout dans cette profession une préparation idéale à leurs futurs devoirs de mère et, pour nombre d'entre elles, c'est un parfait métier transitoire en attendant le mariage.

2. *Dégradation de l'enseignement primaire.*

C'est un argument négatif qui revient souvent : avec le développement croissant de l'enseignement secondaire apparaît le danger vital de voir l'école primaire devenir une école de « retardés » pour les couches inférieures de la population.

3. *Activité à la campagne.*

La majorité des motifs de refus expriment la crainte de devoir accepter une classe sise en un lieu écarté. Ce n'est point tant l'inconfort d'un appartement ou la vétusté des installations scolaires qu'on redoute, mais surtout l'isolement de la vie culturelle et spirituelle de la ville.

* Nous traduisons par « futurs bacheliers » l'expression allemande « Primaner », qui signifie élèves de dernière classe gymnasiale, celle que les Français appellent classe de rhétorique.

4. Pas de possibilités d'avancement.

Encore une objection qui revient très souvent ; pas toujours justifiée cependant, remarquent quelques-uns, si l'on songe aux possibilités d'avancement de l'instituteur dans la vie politique, spirituelle ou culturelle. Cependant il est vrai que l'instituteur qui reste instituteur ne peut monter dans l'échelle sociale.

5. Salaire.

Facteur négatif important, qui prouve que l'étudiant s'informe assez exactement des conditions matérielles avant de choisir sa voie.

6. Position sociale.

Certaines réponses sont très caractéristiques à cet égard : le métier d'instituteur est considéré comme le plus inférieur de la classe intellectuelle, comme le dit l'expression : Universitaire à voie étroite (Schmalspur-akademiker).

7. Etudes

En Allemagne, on ne considère pas les études d'instituteur comme de vraies études. (Et pourtant elles impliquent, outre le grade de bachelier, plusieurs semestres universitaires. — Note de la réd.). Voici par exemple une réponse significative : « Que fait votre fille, madame ? — Elle étudie. — Et quel genre d'études ? — Elle veut devenir institutrice. — Institutrice ! Et vous appelez ça étudier ? »

Conclusion

Il est assez frappant de constater la précision, sinon l'objectivité de la plupart des réponses. De toutes les professions libérales, le métier d'instituteur semble être celui sur lequel les étudiants consultés sont les plus renseignés. Mais l'on mesure, à lire leurs commentaires, la masse de prévention qu'il importe d'écarter pour leur donner une vision réelle des difficultés et des joies du métier.

Et nous ajouterons ceci, en notre nom personnel. Etait-il vraiment opportun de publier ici même les résultats plutôt décevants de cette enquête ? L'« Educateur » se devait-il d'ouvrir ses colonnes à l'expression de sentiments négatifs à l'endroit de notre profession, et d'autant plus que ceux-ci reflètent l'opinion de ceux dont nous attendons la relève ? On peut à bon droit se le demander.

Réflexion faite, nous pensons que la pénurie de vocations pédagogiques, ce mal profond dont souffre l'école et dont souffrira bientôt la société tout entière, ne s'accommode pas de remèdes à la pâte de guimauve.

Cacher les difficultés du métier aux candidats éventuels à l'enseignement, leur dorer la pilule en ne leur présentant que ses aspects agréables ou pittoresques, ou simplement les attirer par la perspective de hauts salaires initiaux, c'est s'exposer à recruter de fausses vocations et à peupler nos rangs de futurs mécontents.

Notre profession est difficile, ne craignons pas de le dire. Elle le devient de plus en plus, pour toutes sortes de raisons trop connues pour que nous les rappelions ici. Il faut que la société en prenne conscience, et que dans tous les milieux germe et croisse la conviction que l'avenir du pays passe d'abord par l'école élémentaire. La déconsidération dont nous sommes victimes, en ce temps de l'Argent-Roi, est une aberration. Comment tant de gens qui ambitionnent à juste titre un haut degré d'éducation pour leurs enfants peuvent-ils avoir ne serait-ce qu'une ombre de dédain pour les maîtres des années primaires, ceux

qui impriment en pleine pâte vierge les concepts indélébiles, les habitudes fondamentales dont peut dépendre tout l'avenir scolaire ?

Il faut que l'on comprenne dans le peuple que la désaffection présente à l'égard de l'enseignement primaire est un mal social dont les effets se reporteront tôt ou tard sur toute la vie économique et culturelle du pays, et sur les enseignements post-primaires en particulier.

Cette dernière remarque me conduit à la réflexion suivante : nous sommes unanimes, maîtres primaires, à souhaiter la meilleure formation possible pour ceux qui nous succéderont. Beaucoup, dont je suis, pensent que l'exigence d'un bachot n'est pas exagérée si l'on veut assurer aux instituteurs l'assiette intellectuelle que requiert l'exercice d'un métier toujours plus délicat.

Mais que deviendrait-il de cet espoir si l'état d'esprit des bacheliers romands à l'égard de la profession devait correspondre à celui de leurs camarades bavares ? Munir les candidats instituteurs d'un visa d'entrée aux hautes écoles ne serait-il pas les encourager à dédaigner toujours plus cet enseignement élémentaire dont ils semblent avoir si piètre idée ?

Ce serait certainement le cas, ne craignons pas de l'affirmer, si l'état d'esprit qui règne aujourd'hui dans certains milieux secondaires et gymnasiux envers l'école primaire ne se modifie pas radicalement. Il n'est que d'entendre, par exemple, et pour rester en terre vaudoise, les réflexions de grands élèves de 6e du collège à l'égard de camarades attirés par l'Ecole normale. Et le « il aurait pu faire mieux » ouï l'autre jour dans la bouche d'un maître de gymnase à l'endroit d'un candidat au « brevet rapide » d'instituteur est significatif : la profession de maître primaire est un pis-aller, pour ne pas dire une déchéance, dans l'optique de trop d'intellectuels.

Et c'est cela qui nous inquiète, et qui devait être dit. Car toute réforme valable de l'école, à tous les échelons, doit commencer par une prise de conscience que nous sommes tous solidaires, nous autres enseignants, et qu'il n'est pas dans cette longue chaîne d'influences qu'est l'école d'anneaux plus nobles que les autres.

Que penserions-nous du propriétaire qui, faisant bâtir, n'aurait que mépris pour le maçon occupé dans sa fosse à couler le béton gris sale des fondations, et réserverait sourires et considération pour l'architecte ensablé qui garnira son salon ?

En toute chose, le commencement est ce qui importe le plus, a dit quelqu'un qui s'y connaissait en hommes, Platon. Trop de culture le ferait-il oublier ?

J.-P. R.

Très belles occasions... avec garantie

1 projecteur KODASCOPE, 16 mm sonore. 1 projecteur MICRON XXV, 16 mm sonore. Ecrans : 2 m X 2 m et 180 X 130. 1 projecteur LEITZ PRADO avec films et diapos. 1 projecteur ANJOU avec films et diapos. 1 caméra REVERE avec 3 objectifs.
Tél. (032) 2 84 67 (heures des repas) ou écrire à l'Imprimerie Corbaz, Montreux.

Institutrices, attention !

Le No 143, huitante fiches pour enseigner la première dizaine est à nouveau disponible.

Fr. 1.80

Programme de grammaire, degré inférieur

Mlle Andrée Corthésy, maîtresse d'application à l'Ecole normale de Lausanne, nous a fait tenir le programme de grammaire qu'elle a élaboré à l'intention des futures maîtresses du degré inférieur.

Comme il est basé, évidemment, sur le plan d'études vaudois, il intéressera avant tout les collègues de ce canton. Nous avons pensé toutefois que sa reproduction dans l'« Educateur » offrirait une base de comparaison utile à ceux que préoccupe l'harmonisation souhaitée sur le plan romand.

PREMIÈRE ANNÉE

1. Composition des phrases

Les lettres (voyelles - consonnes)
Les syllabes (formation)
Les mots
Les phrases
Exercices d'élocution
Faire sentir à l'enfant la beauté, la valeur d'une phrase bien exprimée.
Leur apprendre à s'exprimer correctement.

2. Les accents

Grave `
Aigu ´
Circonflexe ^
Tréma
Exercices de prononciation.
Fonction de l'accent.
L'accent *aigu* devant une syllabe sonore.
L'accent *grave* devant une syllabe muette.

3. La ponctuation

La virgule ,
Le point virgule ;
Le point .
Apprendre l'écriture et la valeur de chaque signe, que l'enfant sache l'utiliser en lecture, pour que celle-ci soit intelligente et intelligible.

4. Le point d'interrogation ?

Le point d'exclamation !
L'utilité de ces deux points, leur usage, l'intonation à donner lorsqu'on les rencontre en lecture.

5. Le nom

a) Recherche de noms de personnes, d'animaux, de choses.
b) Les noms propres
Les noms communs
c) L'article en tant que compagnon du nom, sa place.
d) Le nom masculin
Le nom féminin
Les articles masculins
Les articles féminins
e) Le pluriel des noms, addition du s
Les articles singuliers
Les articles pluriels
Les articles élidés
f) Les articles définis
Les articles indéfinis
g) Les articles contractés
Faire les nombreux exercices d'application se trouvant dans le fichier de grammaire.

6. M devant p et b

7. Pluriels des noms se terminant par au, eau, eu

8. Pluriel des noms en al

9. Pluriel des noms terminés par ou

Apprendre les 7 exceptions :

Bijou, caillou, chou, genou, hibou, joujou, pou.

10. Le féminin des noms

addition du e

ami - amie

er - ère

boulangier - boulangère

en - enne

chien - chienne

on - onne

lion - lionne

teur - trice

instituteur - institutrice

eur - euse

vendeur - vendeuse

e - esse

âne - ânesse

féminins différents

père - mère

Ne pas oublier de faire les nombreux exercices se trouvant dans le fichier de grammaire.

DEUXIÈME ANNÉE

1. Les adjectifs

a) Les adjectifs *possessifs*

b) Les adjectifs *démonstratifs*

c) Idée et recherche de l'adjectif *qualificatif*. Compagnon du nom, lui donnant une qualité. Place de ce qualificatif.

d) Accord de l'adjectif qualificatif en genre et en nombre.

2. Le verbe

a) Idée et recherche du verbe. Sa fonction dans la phrase.

b) Présent de l'indicatif des verbes en er, avec pronoms personnels

	singulier	pluriel
1 ^{re} pers.	je	nous
2 ^e pers.	tu	vous
3 ^e pers.	il, elle	ils, elles

La personne qui parle

à qui l'on parle

de qui l'on parle

Vous, forme de politesse

c) Accord du verbe avec son sujet (qui ?)

d) Présent du verbe *être* (exprime l'état)

e) Présent du verbe *avoir* (exprime la possession)

f) Forme négative

g) Forme interrogative

Après chaque intuition, faire les exercices du fichier de grammaire.

3. Petits mots invariables

et idée d'addition

ou idée de choix

où idée de lieu

là idée de lieu

à préposition qui complète le sens d'un mot, d'une partie de phrase.

son possession - comparaison avec le verbe être.

on pronom indéfini

Une série d'exercices est dans le fichier de grammaire.

Géographie: l'Australie, terre des contrastes

Le dernier numéro présentait une suite de leçons sur l'Australie fournissant au maître un canevas d'exposé avec les références nécessaires.

On trouvera ci-après le même sujet traité de manière tout à fait différente. L'équipe formée d'un inspecteur et de deux collègues vaudois s'est appliquée à mettre au point un plan de recherches à l'intention de l'élève, sous forme d'un questionnaire. Il nous a paru intéressant de rapprocher dans deux numéros successifs les deux méthodes d'aborder un problème géographique.

L'intérêt manifesté depuis quelques semaines pour la géographie parmi nos correspondants nous réjouit fort, et nous souhaitons qu'il fasse tache d'huile. Ajoutons que cet intérêt tient sans doute pour une bonne part à l'excellent matériel que viennent de lancer sur le marché les Editions Rencontre, en l'occurrence la collection « L'Atlas des Voyages » dont il a été question ici même à plusieurs reprises.

Rappelons encore que le Bureau pédagogique des Editions Rencontre (Entre-Bois 29, Bellevaux/Lausanne) est à l'entière disposition des collègues désireux d'utiliser dans leur classe cette documentation de premier ordre.

AUSTRALIE, TERRE DES CONTRASTES

Questionnaire-guide pour : canevas de préparation, conférence d'élève, débat scolaire.

Sources : Henri Rebeaud, manuel de géographie.

« Australie », de Tibor Meray, dans la collection « Atlas des Voyages », Editions Rencontre, Lausanne, 1962.

Bornand & Annen, « Nouvelle Anthologie », p. 195 (manuel de classe primaire supérieure).

1. AUSTRALIE, CONTINENT FOSSILE

1. Pourquoi l'Australie abrite-t-elle des fossiles vivants ? (Atlas des Voyages — AV — p. 201).
2. Les marsupiaux ont-ils existé ailleurs qu'en Australie ? Pourquoi ont-ils disparu des autres continents ? (AV p. 202).
3. Qu'est-ce qui caractérise la faune australienne ? En quoi est-elle étrange ? (AV p. 200-204).
4. En quoi l'homme moderne vient-il rompre l'équilibre de la nature ? (AV pp. 204 et 205).
5. Comment la flore australienne s'est-elle adaptée au climat ? (AV illustration p. 6 et pp. 204-206).
6. Qu'est-ce que l'endémisme ? (AV p. 205).
7. Dessine la carte des zones végétales australiennes. Suis le Tropique du Capricorne... Rencontres-tu d'autres déserts ? Tire une conclusion. (AV pp. 204, 205 et 199). Vérifie pour le Tropique du Cancer.
8. Pourquoi les aborigènes sont-ils restés au stade du paléolithique ? (AV pp. 204-207 et chapitre « La Pérouse », p. 53).
Manque de contact, repliés sur eux-mêmes, en voie de disparition...
9. Comment expliques-tu leur diminution ? (idem)
10. Comme la faune et la flore, les indigènes ont souffert du déséquilibre provoqué par l'arrivée des Blancs : indique comment. (Lis attentivement le chapitre « La Pérouse », AV p. 53).
11. L'attitude des Blancs à l'égard des « blackfellows » n'est-elle pas révoltante ? — Mauvaise conscience. (AV illustration p. 18.)

Ces onze premières questions sont plus particulièrement rédigées à l'intention des classes primaires supérieures et secondaires.

II. AUSTRALIE, CONTINENT EN MARCHÉ

1. Quelle est la race de la majorité des Australiens ? Le peuplement de l'Australie se fait et s'est fait du dehors. D'où proviennent les immigrants ? Cite quelques-unes des causes qui expliquent leur départ, autrefois et aujourd'hui. (AV pp. 1-16, 29 et 30, 76-80, 116-130).
2. Pourquoi ces immigrants ont-ils pu envahir l'Australie ? Y avait-il beaucoup d'indigènes ? Cite un continent également envahi par la race blanche ? Etait-il très peuplé ?
3. L'immigration n'est pas libre. Pour quelles raisons ? (AV p. 87). Relève les obstacles mis à l'immigration. Quels peuples sont visés ? Quels dangers représentent les peuples de couleur (Indiens, Chinois, Japonais, Malais) pour les Blancs d'Australie ?
4. Avons-nous en Europe, en Suisse, des problèmes similaires ?
5. « L'Australie est une île blanche dans un océan multicolore » (citation AV p. 86). Justifie cette phrase par un croquis. (Rebeaud : mappemonde).
6. Quelles sont les possibilités d'avenir ? L'Australie peut-elle accueillir des immigrants sans compter ? A quoi cet accueil est-il lié ? Compare les densités de population de l'Australie et de l'Europe. Les ressources du sol et du sous-sol peuvent-elles être développées ? (AV p. 219 ss).
7. Les Australiens sont aux antipodes. Et pourtant le voyageur qui débarque pourrait se croire en Angleterre. (AV p. 39). Pourquoi ? Etudie les pages AV 75 et suivantes, et les pages 112 et 129. Relève les ressemblances et les contrastes.
8. Les Australiens ont-ils le sentiment d'avoir créé une nation ? Se souviennent-ils de leurs origines ? (AV pp. 29 et 30). Reste-t-il quelque chose des luttes d'autrefois ? (AV pp. 31-33 et 35).
9. Essaie de broser le portrait de l'Australien type. (AV pp. 30, 32-35, 51 et 65).
10. Es-tu attiré par ce pays ? Aimerais-tu y vivre ? Oui. Non. Pourquoi ?

Ces dix dernières questions s'adressent aussi bien aux classes primaires qu'aux classes primaires supérieures et secondaires.

Faute de temps, ces questionnaires n'ont pu être « essayés » en classe avant publication, et les soussignés le regrettent. En revanche, tout collègue qui en tenterait l'essai est prié de nous faire part de son expérience.

Hermann Rochat
Francis Forestier
Jean-David Christinat.

V • i • t • a • m • i • n • e • s

C'est le soleil qui nous enseigne la meilleure forme de la discipline, puisqu'il envoie à tout ce qui pousse en tout temps la lumière et la chaleur ; assez souvent la pluie et le vent ; rarement le tonnerre et les éclairs, bien que ceux-ci aient aussi leur utilité.

Pestalozzi.



à l'heure des "jets"
notre monde est inconnu...

La Coopérative suisse du livre "RENCONTRE" vous invite à découvrir les hommes, la vie quotidienne, l'économie, le passé, dans sa Collection :

L'ATLAS DES VOYAGES

1 volume par mois
à l'abonnement

Les plus grands reporters internationaux se sont réunis pour réaliser cette performance coopérative : des livres qui pourraient coûter Fr. 25.- au prix miracle de :

Fr. 7.40
seulement

grand format (17 x 27 cm) - 170 pages de texte - jusqu'à 150 photos et gravures - typographie 2 couleurs - papiers de luxe - reliure glacée. Titres parus: Australie, Cuba, Côte-d'Ivoire, Pays-Bas, Maroc, Hongrie, Andalousie, Iran, Brésil, Syrie, Yougoslavie, Sicile, Rome, Java-Bali. À paraître (1 volume par mois): Belgique, Cambodge, Guinée, Mexique, Népal, Israël, Vatican, Ghana, Tahiti, Californie, Allemagne, etc.

Directeur de la collection: Charles-Henri Favrod.

ÉDITIONS
Rencontre

Lausanne Paris Bruxelles Cologne Tunis Casablanca Québec

BON

pour un examen gratuit
de 8 jours, sans engage-
ment ni frais.

Veuillez m'envoyer gratuitement à l'examen, le premier Tome de la Collection "L'Atlas des Voyages", et votre bulletin de présentation.

Après 8 jours, je vous retournerai le tout ou m'engage à accepter les conditions de souscription spécifiées dans ce bulletin.

Nom Prénom

Adresse

Date Signature

A adresser aux Editions Rencontre, chemin
d'Entre-Bois 29, Lausanne 18.

dpt A

GEREP ATLAS PHOTOS



Henniez-Lithinée S.A., Henniez

L'eau qui fait du bien!

La longue-vue



IRAN

1-22 JUILLET : Fr. 1 500.—

(De Trieste à Trieste)

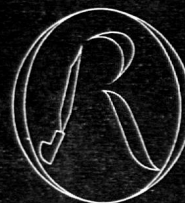
LIVRES ET VOYAGES

205, bd Raspail, PARIS - B. p. 70-14

Téléphone : ODÉ. 95-17 - (17 h. à 19 h. 30)

PHOTOGRAVURE REYMOND S.A.

LAUSANNE (SUISSE)



illustrateurs de l'impression typographique depuis

1890

Bretaye-sur-Villars

1800-2200 m.

vous offre :

Un panorama magnifique sur les Alpes françaises, valaisannes, vaudoises et la plaine du Rhône. De belles excursions et promenades au Chamossaire, Petit Chamossaire et Lac des Chavonnes. Un jardin alpin et parc à bouquetins. Restaurants des Bouquetins et du Col de Bretaye.

Télesièges des Chavonnes et du Chamossaire.
Chemin de fer Bex-Villars-Bretaye.

LAVEY-LES-BAINS

Alt. 417 m. (Vaud). Eau sulfureuse la plus radioactive des eaux thermales suisses. Affections gynécologiques. Catarrhes des muqueuses. Troubles circulatoires. Phlébites.

RHUMATISMES

Bains sulfureux. Bains carbogazeux. Eaux-mères. Bains de sable chaud. Douches-massages. Lavage intestinal. Inhalations. Ondes courtes. Mécanothérapie.

Cuisine soignée. Grand parc. Tennis. Minigolf. Pêche.
Hôtel : mai - septembre. Hôpital ouvert toute l'année.

Itinéraire de Jean-Jacques Rousseau

Préface de Jean GUEHENNO
de l'Académie française
Texte d'Anne-Marie PFISTER
Conservateur des Manuscrits
à la Bibliothèque Universitaire de Genève

Cet ouvrage a été conçu en accord avec les
Commissions française et suisse
pour l'UNESCO

Il comprend un livret de 130 pages,
une série de 22 diapositives couleurs,
5 x 5 cm.

PRIX NORMAL le coffret Fr. 35.—

PRIX DE LANCEMENT,
jusqu'au 15 mai 1963 le coffret Fr. 28.—

Films-Fixes SA, Fribourg

Rue de Romont 20. Tél. (037) 2 59 72

MOB

L'événement de l'année...

UNE COURSE D'ECOLE PAR LE MOB...

Très important : 1963 — Réduction supplémentaire.

Demandez la brochure des itinéraires de courses,
remise gratuitement par la direction du

Montreux-Oberland Bernois à Montreux, tél. 61 55 22

Magasin et bureau Beau-Séjour

POMPES OFFICIELLES
FUNÈBRES DE LA VILLE DE LAUSANNE
8. Beau-Séjour
Tél. perm. 22 63 70 Transports Suisse et Etranger

Concessionnaire de la Société Vaudoise de Crémation

Reproduire textes, dessins, programmes, musique, images, etc., en une ou plusieurs couleurs à la fois à partir de n'importe quel « original », c'est ce que vous permet le



CITO MASTER 115

L'hectographe le plus
vendu dans les écoles,
instituts, collèges.
Démonstration sans enga-
gement d'un appareil
neuf ou d'occasion.

Pour VAUD/VALAIS/GENÈVE : P. EMERY, Pully - tél. (021) 28 74 02

Pour FRIBOURG/NEUCHÂTEL/JURA BERNOIS :

W. Monnier, Neuchâtel - tél. (038) 5 43 70. — Fabriqué par Cito S.A., Bâle

Charmey

LES DENTS VERTES

Un but rêvé pour vos promenades scolaires

Télécabine : long. 3160 m, dénivellation 745 m. Cabines confortables à 4 places.

Restaurant : altitude 1650 m, terrasse, salle pour pique-nique. Réseau de sentiers, promenades variées et balisées dans une région connue pour la richesse et la diversité de sa flore et de sa faune.

Prix : Ecoles 60 % réduction :

Montée : Fr. 1.60 ; Aller-retour : Fr. 2.20.

Renseignements et prospectus : Télécabine Charmey « Publicité »

CHARMEY

Ouverture saison d'été 26 mai.

Tél. Station aval : (029) 3 26 98

(le soir) : (029) 3 26 57

Restaurant : (029) 3 26 84



Société vaudoise de Secours mutuels

COLLECTIVITÉ SPV

La caisse-maladie qui garantit actuellement
plus de 1200 membres de la SPV avec conjoints et enfants

assure :

Les frais médicaux et pharmaceutiques. Une indemnité spéciale pour séjour en clinique. Une indemnité journalière différée payable pendant 360, 720 ou 1080 jours à partir du moment où le salaire n'est plus payé par l'employeur. Combinaison maladie-accidents-tuberculose, polio, etc.

Demandez sans tarder tous renseignements à

M. F. PETIT, RUE GOTTETTAZ 16, LAUSANNE, TÉL. 23 85 90

Où vos enfants passeront-ils leurs vacances ?

La formule des « Vacances studieuses » peut résoudre favorablement ce problème. Vos enfants passeront d'agréables vacances tout en perfectionnant leurs connaissances de la langue du pays choisi, et cela sous surveillance de personnes de confiance. Excellentes références.

Lavanchy S. A. vous renseignera

VOYAGES LAVANCHY S. A.

Transports internationaux - Déménagements

Lausanne

Rue de Bourg 15
Tél. 22 81 45

Vevey

Rue du Simplon 18
Tél. 51 50 44